



AVIS PUBLIC

ANNULATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné que la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beauceville, prévue le 10 mars 2025, à compter de 19h30, est annulée.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 10 mars 2025.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 10 mars 2025.

Signé le 10 mars 2025 à Beauceville, province de Québec


Me Sandra Bernard, greffière